

## L'impact de la loi Lagarde sur la réforme du crédit à la consommation

Emmanuel Constans, Président du Comité consultatif du secteur financier a remis le 24 septembre 2012 à Pierre Moscovici, Ministre de l'Économie et des Finances, et à Benoit Hamon, Ministre délégué chargé de la Consommation, le rapport réalisé par le cabinet Athling sur l'impact de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 2010 portant réforme du crédit à la consommation, dite loi Lagarde. Ce rapport avait été commandé par François Baroin, précédent Ministre de l'Économie et des Finances, pour évaluer les conséquences de l'application de la loi, notamment sur le recours aux réserves d'argent et l'assainissement des pratiques commerciales des prêteurs. Le rapport souligne qu'en l'espace de 18 mois, le nombre de comptes de crédit renouvelable actifs a baissé de 16,5 % et les ouvertures de comptes de crédit renouvelable ne suffisent pas à compenser les fermetures. Le nombre de transactions à crédit est en très fort recul, passant de 22 % de l'ensemble des transactions en 2007 à 9,4 % en 2010 et à 6,3 % après l'entrée en vigueur de la loi Lagarde. Le rapport note une évolution des pratiques des prêteurs mais relève des impacts financiers lourds sur leurs résultats.

Le rapport est disponible sur : <http://www.banque-france.fr/ccsf/fr/publications/telechar/autres/rapport-integral-athling-lcc.pdf>

## INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

### Union européenne

#### 1 – Union bancaire

Le 12 septembre 2012, la Commission européenne a proposé la création d'un Mécanisme de surveillance unique (MSU) pour les banques de la zone euro dans lequel la BCE sera chargée de superviser toutes les banques pour assurer la stabilité financière de la zone. Les autorités nationales de surveillance continueront à jouer un rôle important dans la surveillance courante des banques ainsi que dans la mise en œuvre des décisions de la BCE. Cette dernière devra rendre compte régulièrement de ses activités de supervision devant les États et le Parlement européen. La Commission a également proposé que l'Autorité bancaire européenne (ABE) mette au point un « manuel de surveillance » unique pour les 27 pays membres de l'Union européenne. Les propositions de la Commission comprennent notamment : un règlement relatif à la création du MSU et un règlement qui adapte celui de l'ABE au nouveau dispositif de surveillance bancaire. La Commission invite le Conseil et le Parlement à adopter ces mesures d'ici la fin de 2012 afin que le MSU soit opérationnel dès le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

#### 2 - BCE

Lors de sa réunion du 4 octobre 2012, le Conseil des gouverneurs de la BCE a décidé de laisser ses taux directeurs inchangés. M. Draghi, Président de la BCE, a déclaré lors de sa conférence de presse « qu'en raison des prix élevés de l'énergie et des relèvements de la fiscalité indirecte intervenus dans certains pays de la zone euro, les taux d'inflation devraient rester supérieurs à 2 % en 2012, mais revenir en deçà de ce niveau au cours de 2013 (...). La croissance économique devrait rester faible dans la zone euro, sur fond de tensions persistantes sur certains marchés financiers de la zone euro et d'incertitude élevée continuant de peser sur la confiance et le climat des affaires. La décision prise sur les opérations monétaires sur titres (OMT), a contribué à alléger les tensions au cours des dernières semaines, atténuant ainsi les inquiétudes quant à la matérialisation de scénarios néfastes ». M. Draghi a par ailleurs salué la proposition de la Commission européenne visant à établir un MSU auquel sera associée la BCE. Il a précisé que « le Conseil des gouverneurs considère un tel mécanisme comme l'un des piliers fondamentaux d'une union bancaire et l'un des jalons essentiels sur la voie d'une véritable Union économique et monétaire ».

### Actualité législative

#### 1- Épargne réglementée

Les décrets n° 2012-1056 et n° 2012-1057 du 18 septembre 2012 portant relèvement du plafond du livret A et doublement du plafond du livret de développement durable au 1<sup>er</sup> octobre 2012 ont été publiés au Journal Officiel du 19 septembre 2012.

#### 2 – Projet de loi « contre la vie chère »

Après son adoption au Sénat le 26 septembre 2012, l'Assemblée nationale a adopté le 10 octobre 2012 le projet de loi « contre la vie chère » en outre-mer. L'article 6 ter A vise à aligner les tarifs des services bancaires de base pratiqués par les établissements de crédit dans les départements d'outre-mer ainsi qu'à Saint-Barthélemy, à Saint-Martin et à Saint-Pierre-et-Miquelon sur ceux qu'ils pratiquent eux-mêmes en métropole ou les établissements auxquels ils sont liés. Pour consulter le dossier législatif :

[http://www.assemblee-nationale.fr/14/dossiers/regulation\\_economique\\_outre-mer.asp](http://www.assemblee-nationale.fr/14/dossiers/regulation_economique_outre-mer.asp)

Une Commission mixte paritaire, chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la régulation économique outre-mer et portant diverses dispositions relatives aux outre-mer se réunira le 25 octobre.

### Projet de loi de finances 2013

Dans le PLF 2013, les crédits de la mission Outre-mer sont en hausse de 4,5 % en autorisation d'engagement (AE) à 2,2 milliards d'euros et de 5 % en crédits de paiement (CP) à 2 milliards d'euros. Ce budget s'articule autour de quatre priorités : le logement social et l'amélioration de l'habitat, la relance de l'investissement public, l'insertion professionnelle de la jeunesse et l'emploi.

### Publications

1 - Le rapport sur la réforme de l'épargne réglementée de Pierre Duquesne a été remis au Ministre de l'Économie et des Finances. Il est disponible en téléchargement sur : <http://www.economie.gouv.fr/files/rapport-duquesne-reforme-epargne-reglementee-2012.pdf>

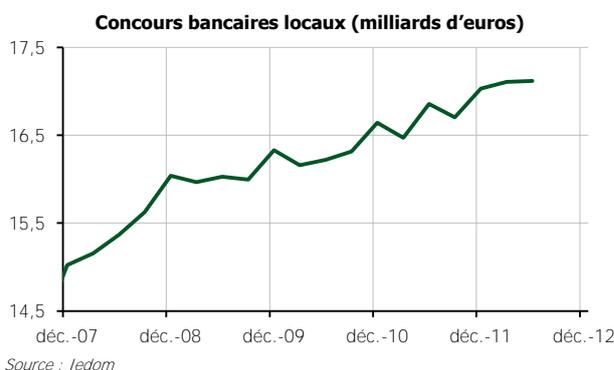
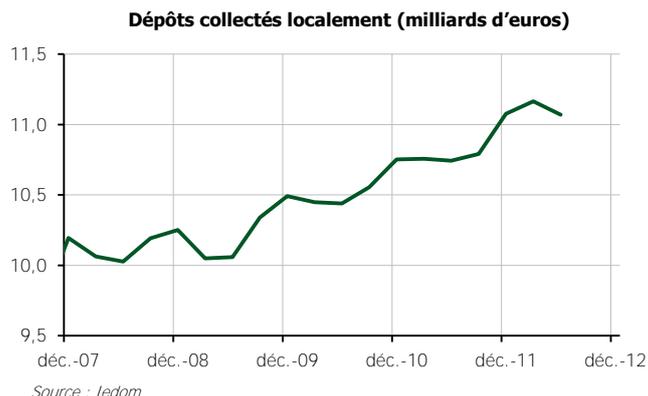
2 - La protection du consommateur : rationalité limitée et régulation, le rapport de MM. Xavier Gabaix, Augustin Landier et David Thesmar du Conseil d'Analyse Économique a été remis à Pierre Moscovici, Ministre de l'Économie et des Finances et Benoit Hamon, Ministre délégué chargé de la Consommation. Un projet de loi sur la consommation sera présenté au Parlement au début de 2013. Le rapport est disponible en téléchargement sur : <http://www.cae.gouv.fr/IMG/pdf/101.pdf>

# ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

## Légère baisse des dépôts collectés et stabilité des encours de crédit

Les actifs financiers détenus par les agents économiques réunionnais s'inscrivent en légère baisse au deuxième trimestre 2012 (-0,8 % sur le trimestre), après deux trimestres de hausses successives. Cette baisse s'explique notamment par le fort recul des disponibilités des sociétés non financières. Les dépôts à vue détenus par les entreprises reculent de 8,8 %, après -5,2 % le trimestre précédent. Leurs placements liquides baissent également (-6,7 % après -4,0 % au trimestre précédent), ainsi que leur épargne à long terme (-3,7 %).

Les placements des ménages continuent pour leur part de progresser (+1,0 %), dans la continuité des trimestres précédents, tandis que ceux des autres agents ralentissent.



L'encours brut total des concours bancaires consentis par les établissements de crédit installés localement reste stable à fin juin 2012.

Les financements consentis aux entreprises progressent (+1,6 %), notamment les crédits d'exploitation. Les crédits d'investissement demeurent en revanche atones.

Les concours consentis aux ménages s'inscrivent également en légère hausse (+0,6 %), alors que celui des autres agents diminue, notamment l'encours des collectivités locales.

Les dirigeants des établissements de crédit consultés dans le cadre de l'enquête trimestrielle de conjoncture réalisée par l'IEDOM anticipent une reprise de l'activité au cours du second semestre 2012 pour les crédits consentis aux ménages (habitat et consommation). L'octroi de crédits aux entreprises resterait en revanche relativement atone.

Le « suivi de la conjoncture financière et bancaire au deuxième trimestre 2011 » est disponible sur le [site de l'IEDOM](#).

## Le montant de créances douteuses augmente au deuxième trimestre 2012

Les créances douteuses brutes portées par les établissements de crédit implantés localement continuent de progresser au deuxième trimestre 2012 : +2,6 % après +6,3 % au premier trimestre. Elles s'établissent ainsi à 1,1 milliard d'euros et représentent une proportion de 6,3 % du total des concours bruts consentis. Cette hausse s'accompagne d'une augmentation de 3,6 % des provisions, qui représentent près des deux tiers des créances douteuses brutes.

## BREVES ECONOMIQUES

### LES INDICATEURS DE REFERENCE

			Données brutes	Δ mois précédent	Glissement annuel
<b>Prix</b> (Insee)	Indice général des prix à la conso. - La Réunion	Août 2012	129,1	-0,6 %	+0,7 %
	IPC France entière		126,6	+0,7 %	+2,1 %
<b>Octroi de mer</b> (Trésorerie générale)	Montant de l'octroi de mer (milliers d'euros)	Août 2012	24 314	-8,4 %	+1,9 %
	En cumul (milliers d'euros)		190 478	-	+2,3 %
<b>Commerce extérieur</b> (Douanes)	Importations (en cumul - millions d'euros)	Juillet 2012	2 672,8	-	-1,1 %
	Exportations (en cumul - millions d'euros)		181,6	-	+11,8 %
<b>Demandeurs d'emploi</b> (DTEFP)	Demandeurs d'emploi de catégorie A (données CVS)	Août 2012	126 860	+1,7 %	+6,0 %

## LES SECTEURS D'ACTIVITE

			Données brutes	Δ mois précédent	Glissement annuel
<b>Trafic aéroportuaire</b> (CCIR / Syndicat mixte de Pierrefonds)	Nombre de passagers enregistrés aux aéroports de Roland-Garros et de Pierrefonds	<i>Août 2012</i>	195 421	- 12,0 %	- 5,1 %
	Cumul 2012	<i>cumul Août</i>	1 396 818	-	- 3,6 %
<b>Fréquentation des hôtels classés</b> (Insee)	Nombre de nuitées	<i>Juillet 2012</i>	62 300	n.s.	+ 6,7 %
	Cumul 2012	<i>cumul Juil.</i>	454 800	-	+ 1,4 %
<b>Construction</b> (Douanes / CERBTP)	Importation de ciment/clinker (milliers d'euros)	<i>Juillet 2012</i>	1 231	-	n.s.
	Cumul 2012 (milliers d'euros)	<i>cumul Juil.</i>	10 005	-	+ 2,2 %
	Importation de ciment/clinker (milliers de tonnes)	<i>Juillet 2012</i>	9,3	-	n.s.
	Cumul 2012 (milliers de tonnes)	<i>cumul Juil.</i>	109,6	-	- 25,6 %
	Effectifs salariés du BTP	<i>Août 2012</i>	17 014	- 0,7 %	- 3,8 %

### Hausse du budget 2013 de la "mission Outre-mer"

Le ministre des Outre-mer a présenté le 28 septembre le budget de la "mission Outre-mer" du projet de loi de finances 2013. Il s'établit à 2,16 milliards d'euros en autorisation d'engagement, soit une progression de 4,5 % par rapport au budget 2012. Le programme "emploi Outre-mer" augmente de 7 % et atteint 1,35 milliard d'euros en autorisation d'engagement. Dans le même temps, le programme "conditions de vie Outre-mer" s'accroît légèrement de 0,6 %.

Ce budget 2013 s'articule autour de quatre priorités : le logement social, la relance de l'investissement public, l'insertion professionnelle de la jeunesse et l'emploi. Les crédits de paiement de la ligne budgétaire unique (LBU) passent de 214 millions d'euros en 2012 à 227 millions d'euros en 2013. Le ministère met en place un plan de rattrapage des investissements publics doté de 50 millions d'euros en 2013. Il lance également son plan "SMA 6 000" destiné à faire passer le dispositif du service militaire adapté à 6 000 volontaires formés en 2013, contre moins de 3 000 en 2009. Enfin, le budget 2013 prévoit d'augmenter de 8 % les exonérations de charges sociales pour favoriser l'emploi et la compétitivité des entreprises ultramarines.

### Le tourisme affinitaire dope la fréquentation au premier semestre 2012

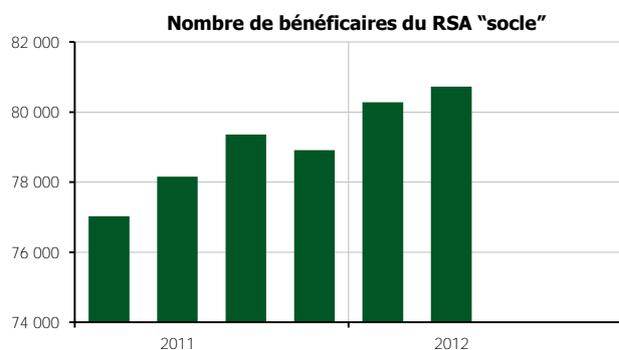
La fréquentation touristique de La Réunion progresse de 4,9 % au premier semestre 2012 par rapport au premier semestre 2011. Le département a ainsi accueilli 210 800 touristes, soit sa meilleure fréquentation au cours d'un premier semestre. Cet accroissement provient de l'augmentation du nombre de touristes affinitaires et de touristes d'affaires, en hausse de respectivement 10,5 % et 7,2 %. A l'inverse, la fréquentation des touristes d'agrément est en recul de 2,3 %, faisant suite à un premier semestre 2011 en forte progression (+ 14,5 %).

La publication est disponible sur le [site de l'Insee](#).

### Hausse de l'emploi dans le secteur privé au deuxième trimestre 2012

L'emploi dans le secteur privé progresse de 2,0 % au deuxième trimestre 2012 par rapport au deuxième trimestre 2011, selon l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acos), tandis qu'il baisse de 0,1 % au niveau national. Par ailleurs, la masse salariale dans l'île progresse à un rythme supérieur à celui de la France entière : + 4,6 % à La Réunion sur un an contre + 2,6 % au niveau national.

### Légère hausse du nombre de foyers bénéficiaires du RSA "socle"



Source : CAF

Le nombre de bénéficiaire du Revenu de Solidarité Active "socle" (RSA "socle"), qui remplace le RMI et l'allocation parent isolé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, s'inscrit en légère hausse de 0,6 % à fin juin 2012 par rapport à fin mars 2012 (+ 3,3 % sur un an). Cette augmentation concerne principalement les hommes et les personnes de plus de 50 ans, qui progressent respectivement de 1,1 % et de 1,6 %.

La Caisse d'allocation familiale a octroyé 120,9 millions d'euros à l'ensemble des bénéficiaires du RSA ("socle" et "activité") au cours du deuxième trimestre 2012, soit une hausse de 1,4 %.

### Recul du volume d'heures supplémentaires au deuxième trimestre 2012

Au cours du deuxième trimestre 2012, l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acos) a enregistré 1,2 million d'heures supplémentaires à La Réunion, un chiffre en baisse de 1,8 % par rapport au deuxième trimestre 2011. Au niveau national, le volume d'heures supplémentaires diminue (- 4,3 %), poursuivant ainsi le tassement observé depuis la mi-2011, liée au ralentissement de l'activité économique.

Cette baisse pourrait s'intensifier avec la fin de l'exonération d'impôt sur le revenu pour les heures supplémentaires et de la suppression de la réduction de cotisations salariales aux heures supplémentaires ; qui ont pris fin depuis respectivement le 1<sup>er</sup> août 2012 et le 1<sup>er</sup> septembre 2012.

# PRINCIPAUX TAUX D'INTERET ET DE CHANGE

## Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,75%	11/07/2012
Taux de la facilité de prêt marginal	1,50%	11/07/2012
Taux de la facilité de dépôt	0,00%	11/07/2012

Taux d'intérêt légal			Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/11)					
ANNEE	2012	0,71%	JO du 08/02/12	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2011	0,38%	JO du 03/02/11		2,25%	2,75%	2,50%	1,50%

\* hors prime d'Etat

Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (Septembre 2012)			
Jun	Juillet	Août	Septembre	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,3333%	0,1864%	0,1104%	0,1003%	0,1190%	0,2470%	0,4850%	0,7410%

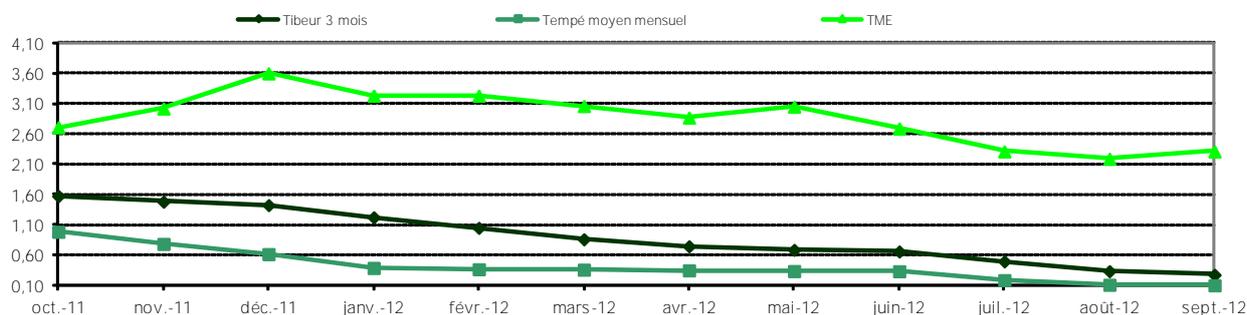
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Jun	Juillet	Août	Septembre	Jun	Juillet	Août	Septembre
2,69%	2,31%	2,19%	2,31%	2,89%	2,51%	2,39%	2,51%

## Taux de l'usure (applicable au quatrième trimestre 2012)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure		
<b>Prêts immobiliers</b>		Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	13,11%
Prêts à taux fixe	5,99%	Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 6 000 €	11,20%
Prêts à taux variable	5,64%	<b>Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale</b>	<b>Seuils de l'usure</b>
Prêts-relais	5,89%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	8,09%
<b>Autres prêts</b>		Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	4,09%
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €	20,30%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	6,01%
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 € et prêts viagers hypothécaires	19,58%	Découverts en compte (1)	13,86%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 €	17,67%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	5,81%
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 3 000 € et < ou = à 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	16,75%	<b>Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale</b>	<b>Seuils de l'usure</b>
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 3 000 € et < ou = à 6 000 €	14,84%	Découverts en compte (1)	13,86%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

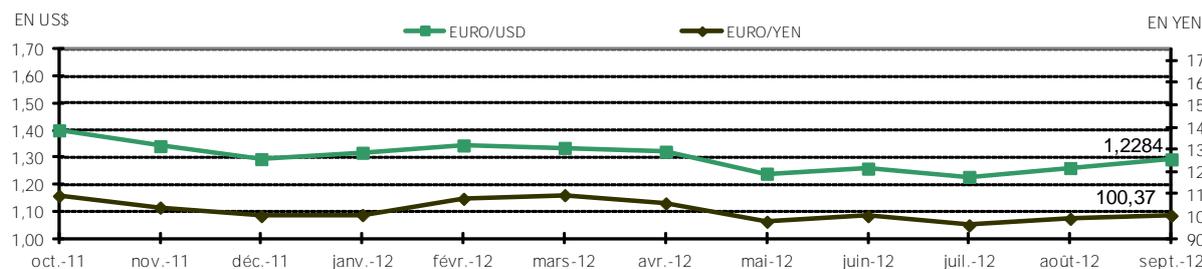
## Taux des marchés monétaires et obligataires



## Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,2930	EURO/ZAR (Afrique du sud)	10,7125	EURO/SRD (Surinam)	4,24310
EURO/JPY (Japon)	100,3700	EURO/BWP (Botswana)	9,84160	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,30160
EURO/CAD (Canada)	1,2684	EURO/SCR (Seychelles)	16,8144	EURO/DOP (Rép. Dom.)	50,5320
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,79810	EURO/MUR (Maurice)	39,0883	EURO/BBD (La Barbade)	2,57160
EURO/SGD (Singapour)	1,5848	EURO/BRL (Brésil)	2,6232	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,26000
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,0258	EURO/VEF (Vénézuéla)	5,52210	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2854,4764	EURO/XCD (Dominique)	3,4717	EURO/FC (Comores)	491,96775

## Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



## Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : N. de SEZE - Responsable de la rédaction : Arnaud BELLAMY-BROWN

Editeur et Imprimeur : IEDOM - 4 rue de la compagnie 97400 Saint Denis

Achévé d'imprimer le 16 octobre 2012 - Dépôt légal : octobre 2012 - ISSN 1240-3857